



Séance du 7 juin 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	29

Objet de la délibération
FINANCES Adhésion au CD2E
Référence
06_20210607_7.5.3

Date de la convocation
01/06/2021

Date d'affichage
10/06/2021

L'année deux mille vingt et un, le sept juin à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents :

Mme FOURÉ, DECLE, MERCUZOT, RIFFLART, Mme DELÉTRÉ, GEST, DEBART, BOCQUILLON, SAVREUX, CAPELLE, DOVERGNE, Mme THIEBAUT, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, DESFOSSÉS, MAGNIER, PETIT, THUILLIER, Mme LEROY, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Mme VERRIER donne pouvoir à M. RIFFLART
Mme RODINGER donne pouvoir à M. RIFFLART
M. RENAUX donne pouvoir à M. BOCQUILLON
M. DESSEAUX donne pouvoir à M. BOCQUILLON
M. DUFOUR donne pouvoir à Mme FOURÉ
Mme VANDEPITTE donne pouvoir à M. DECLE
M. SUIN donne pouvoir à Mme THIEBAUT
M. DINOARD donne pouvoir à Mme LEROY

Excusés, absents :

M. FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, DARRAGON, THÉVENIAUD, Mme PINON, OURDOUILLÉ, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, Mme A. LEMAIRE, Mme A.M. LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, WATELAIN, CLIQUET, STOTER, Mme DE WAZIERS, BOHIN, LENGLET, NOBLESSE, DURIEUX, Mme HIVER, BABAUT.

A été nommé(e) secrétaire de séance

M. Paul-Eric DECLE.

« Pôle d'excellence régional sur les éco-activités, à rayonnement international, le CD2E accompagne les entreprises, les acteurs de l'environnement et les filières économiques de la Région Hauts de France vers l'éco-transition en apportant des solutions concrètes aux défis d'aujourd'hui. »

Le montant annuel de l'adhésion pour une structure de plus de 200 000 habitants est de 6 600 €.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide d'adhérer auprès du CD2E pour l'année 2021 pour un montant annuel de 6 600 €.
- Autorise le Président à signer les documents relatifs à l'adhésion.
- Inscrit la dépense en section de fonctionnement, chapitre 011 – article 6281 sur l'exercice 2021 au budget.

Fait et délibéré le 7 juin 2021
Et ont signé les membres présents
Pour extrait conforme,

Le Président,

P. RIFFLART



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	0620210607753
Date de la décision :	2021-06-07 00:00:00+02
Objet :	FINANCES - ADHESION CD2E
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20210607-0620210607753-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20210607-0620210607753-DE-1-1_0.xml	text/xml	897
Nom original :		
06_20210607_753_Adhésion CD2E.pdf	application/pdf	78750
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20210607-0620210607753-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	78750

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 juin 2021 à 09h57min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 juin 2021 à 09h57min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 juin 2021 à 10h18min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 juin 2021 à 10h18min47s	Reçu par le MI le 2021-06-08